

Conseil du CPAS du jeudi 25 mai 2023 à 19h30

Le président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui se tiendra le jeudi 25 mai 2023 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

Ordre du jour

Séance publique

Affaires générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

2. Assemblée générale d'ELZ ZOLim - 10 juin 2023

Le CPAS est invité à l'assemblée générale annuelle de l'Eerstelijnszone Zuid-Oost Limburg.

3. Adaptation du prix de vente des repas livrés à domicile à partir du 1er juillet 2023

A partir de mars 2023, le prix d'achat des repas a été indexé selon la révision bisannuelle des prix qui est prévue contractuellement. Compte tenu de ce surcoût et de l'augmentation des frais de personnel pour la distribution des repas, une indexation du prix de vente est présentée. Il est proposé d'augmenter le prix d'un repas à 7,5 euros et le prix pour une soupe supplémentaire à 1 euro.

4. Prise de connaissance du rapport du comité de concertation commune-CPAS du 27 avril 2023

Le Conseil prend note du rapport du comité de concertation entre la commune et le CPAS du 27 avril 2023.

Finances

5. Approbation des comptes annuels 2022: partie CPAS Fourons

Il est demandé au conseil du CPAS d'approuver sa partie des comptes annuels de l'exercice 2022. Les comptes annuels, les notes explicatives et la documentation ont été mis à la disposition des conseillers quatorze jours avant la réunion du conseil.

Affaires générales/administratives

6. Approbation de la participation à REMI

Dans le cadre d'un projet pilote, le CPAS se lancera dans l'utilisation de l'outil REMI, qui permet aux assistants sociaux de déterminer dans quelle mesure le revenu familial est suffisant pour vivre dignement. Il est demandé au conseil du CPAS d'accepter de signer le document de participation.

7. Adaptation de l'accord d'association interlocale pour le rôle de régie de l'économie sociale et du travail sur le territoire de Tongres, Bilzen, Riemst, Fourons et Hoeselt.

Il est demandé au Conseil du CPAS d'approuver la modification de l'accord à portée statutaire de l'association interlocale pour le rôle de régie en matière d'économie sociale et de travail sur le territoire de Tongres, Bilzen, Riemst, Fourons et Hoeselt pour la période 2023 - 2025. Ceci dans le contexte de la demande de subvention soumise dans le cadre de l'appel ouvert économie sociale locale et travail 2023-2025.

Annonces

8. Notification RSE addendum besoins locaux pour le Sud-Est du Limbourg

Un "Call for Interest" a été lancé dans le cadre de l'appel à partenariats locaux du WSE. Celui-ci comprend un addendum local. Il est demandé au Conseil de prendre connaissance de cet addendum local Sud-Est du Limbourg, qui contient notamment l'ensemble des besoins locaux et des défis régionaux sur lesquels le futur partenariat local entend se concentrer.

Séance à huis clos

Affaires générales/administratives

9. Notification Bureau Permanent

Le conseil prend acte du Bureau Permanent du 25 avril 2023 et 9 mai 2023

Salutations collégiales,

Hilde Broers

Président